

Surveillants pénitentiaires

218^e promotion

Observatoire de la formation

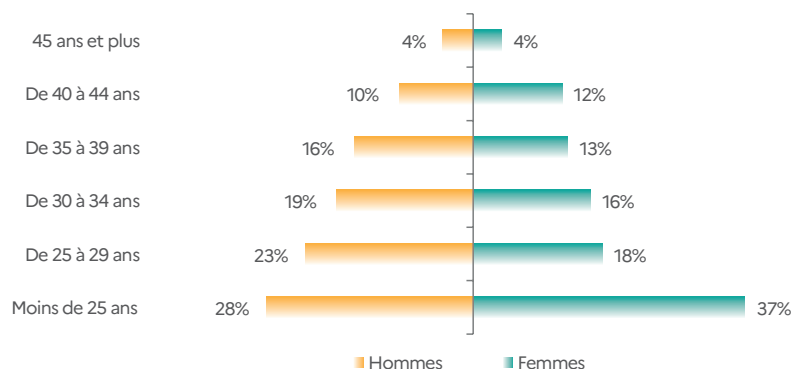

MAI 2024

À RETENIR

- > 660 élèves entrés en formation le 2 avril 2024 pour une durée de 6 mois
- > 651 répondants, soit un taux de retour de 99%
- > 59% d'hommes, 41% de femmes et une personne non-binaire
- > Âge moyen : 29,9 ans
- > 57% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principale DISP d'origine : la MSPOM (38%)
- > 6% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principale perspective professionnelle : monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

Le profil sociodémographique

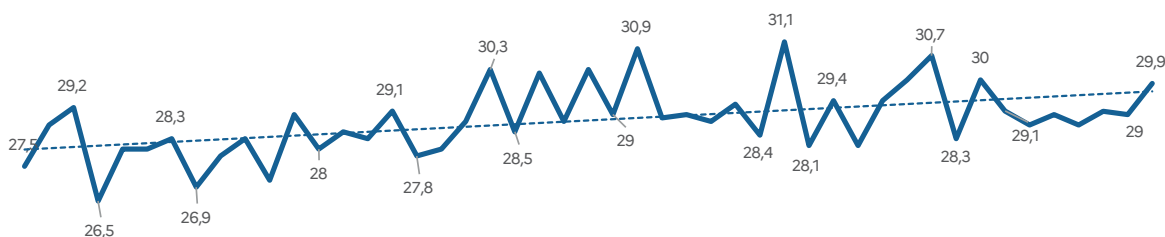
Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions



La 218^e promotion de surveillants est composée de 59% d'hommes, 41% de femmes et d'une personne non-binaire. Les futurs agents sont âgés de 29,9 ans en moyenne.

Les répartitions par tranche d'âge sont similaires entre les femmes et les hommes : plus les âges sont élevés, moins les classes sont représentées. Nous notons cependant une part plus grande des moins de 25 ans chez les femmes (37%) que chez les hommes (28%).

Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2008 à 2023

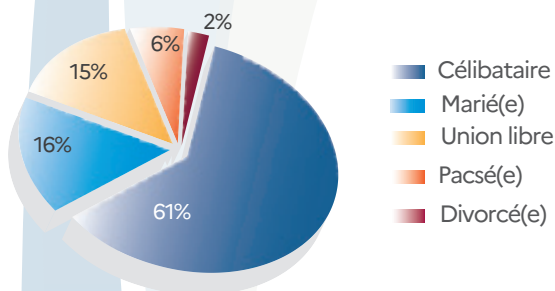


171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218		
2008				2009			2010			2011			2012			2013			2014			2015			2016			2017			2018			2019			2020			2021			2022			2023			2024

Si l'âge moyen est fluctuant d'une promotion à l'autre, il reste globalement en hausse depuis 2008. De plus, alors que la tendance était à la stabilisation depuis la 212^e promotion, l'âge moyen recensé au sein de la 218^e promotion permet de se projeter de nouveau sur l'augmen-

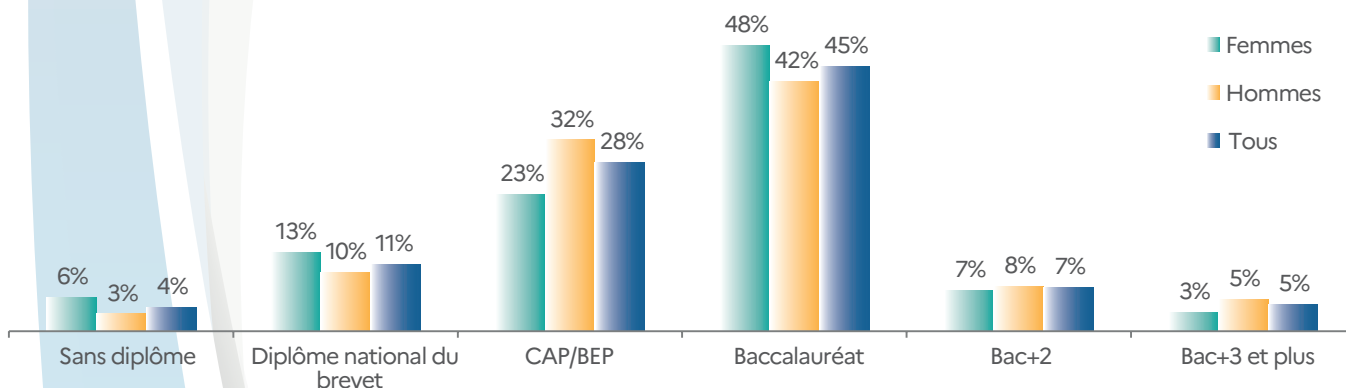
tation progressive de cet âge à l'entrée en formation. Sur l'ensemble de la période, la plus haute valeur recensée était de 31,1 ans, pour la 202^e promotion, et la promotion la plus jeune était la 174^e avec 26,5 ans de moyenne d'âge.

Graphique 3 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Les élèves célibataires sont majoritaires : 61% le déclarent, contre 37% pour les personnes en couple. Plus précisément, 16% des répondants sont mariés, 15% en union libre, et 6% sont pacsés. Aussi, 2% des élèves sont divorcés. Par ailleurs, 48% des élèves sont parents, de 2,3 enfants en moyenne, et sont 73% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Au sein de la 218^e promotion, 57% des élèves sont titulaires du baccalauréat : 45% possèdent uniquement ce diplôme et 12% sont diplômés du supérieur. C'est la plus faible proportion de bacheliers recensée au sein d'une promotion depuis 15 ans (177^e promotion en 2009). Le diplôme le plus fréquemment mentionné par les bacheliers est, comme cela est généralement observé, le baccalauréat professionnel (25%). Les deux autres types de baccalauréat sont cités à hauteur de

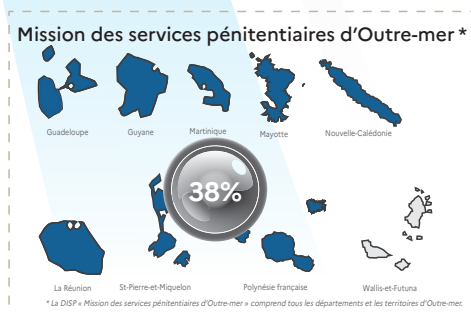
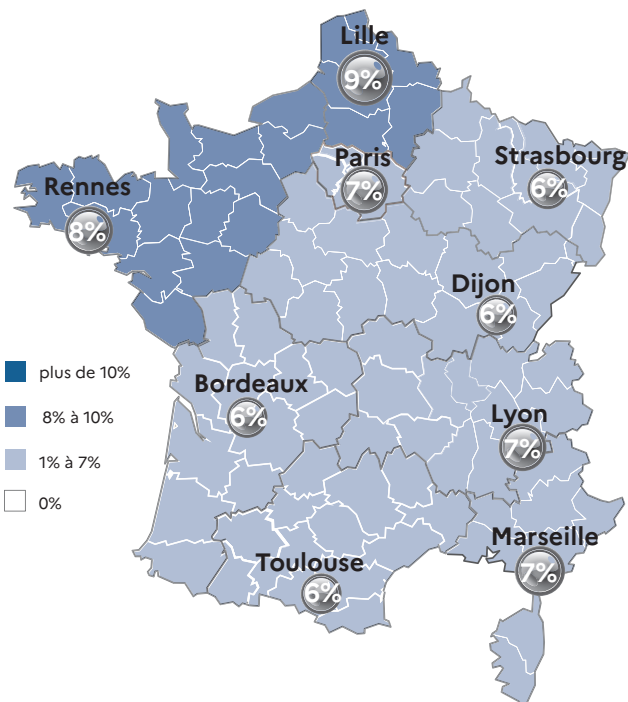
10% chacun (filières technologique et générale).

Les hommes et les femmes ont un profil scolaire légèrement différent : la proportion de personnes titulaires du baccalauréat uniquement est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (48% vs 42%). Au contraire, les hommes sont plus nombreux de 3 points à ne pas avoir le baccalauréat ou à avoir un diplôme du supérieur.

Graphique 5 : Répartition par DISP de concours – Proportions

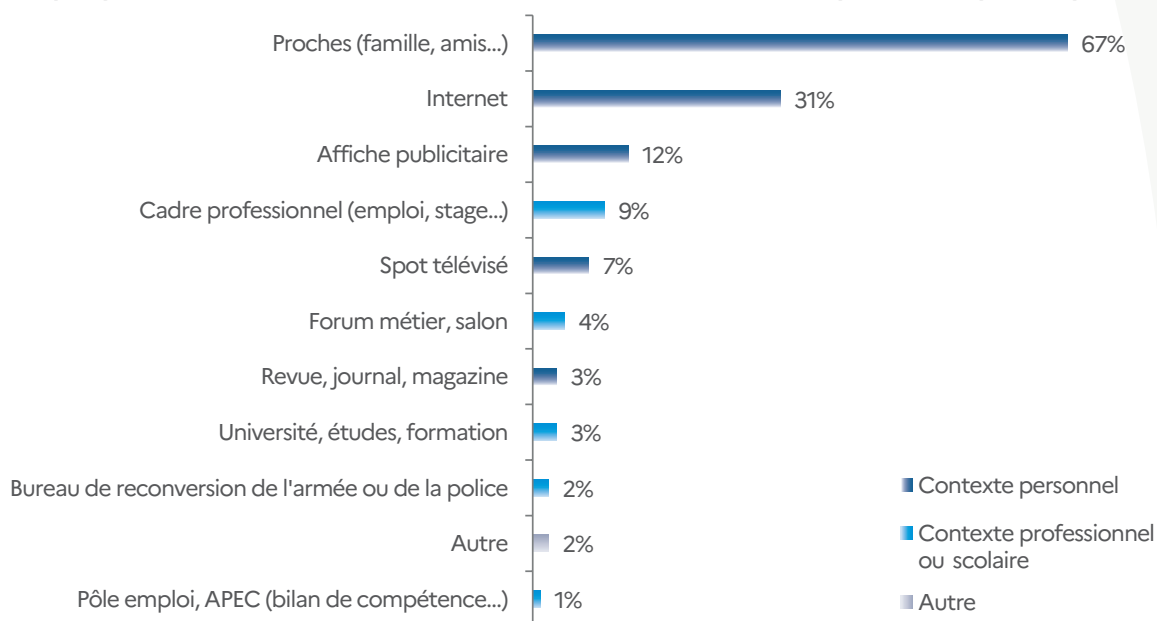
La première DISP de concours des élèves est la Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer : 38% en proviennent. Depuis 15 ans, c'est la deuxième plus haute valeur observée (63% pour la 190^e et 38% pour la 211^e, deux valeurs qui reflétaient des ouvertures d'établissement au sein des territoires d'Outre-mer). Ce chiffre s'explique en partie par le recrutement spécifique en Nouvelle-Calédonie de 28 agents qui y seront ensuite affectés. Les deux départements d'Outre-mer les plus cités sont donc la Nouvelle-Calédonie (9%), ainsi que la Polynésie Française (8%). Loin derrière, se place en deuxième position, avec quatre fois moins de répondants, celle de Lille (9%). Rennes vient fermer le podium avec 8% qui en proviennent.

À noter l'intégration depuis cette promotion d'une nouvelle question relative à la DISP d'origine (lieu de naissance) : elle permet de mettre en évidence que 51% des agents sont nés au sein de la MSPOM, et 11% dans la DISP de Lille.



Motivations & perspectives professionnelles

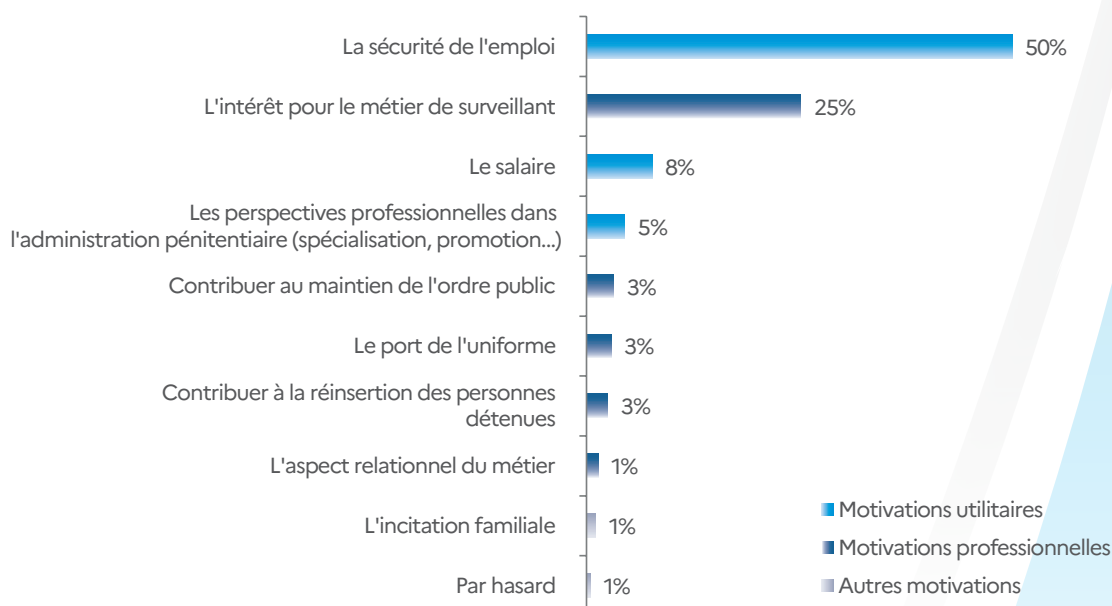
Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



À l'instar des précédentes promotions, ce sont les proches (67%) et internet (31%) qui constituent les premières sources de connaissance du concours de surveillant. Concernant internet, les élèves citent principalement les publicités sur les réseaux (14%), les publicités sur

internet (11%), et les sites de l'Énap et des différentes instances publiques (10%). Enfin, les autres sources de connaissance les plus mentionnées sont les affiches publicitaires (12%), le cadre professionnel (9%) et les spots télévisés (7%).

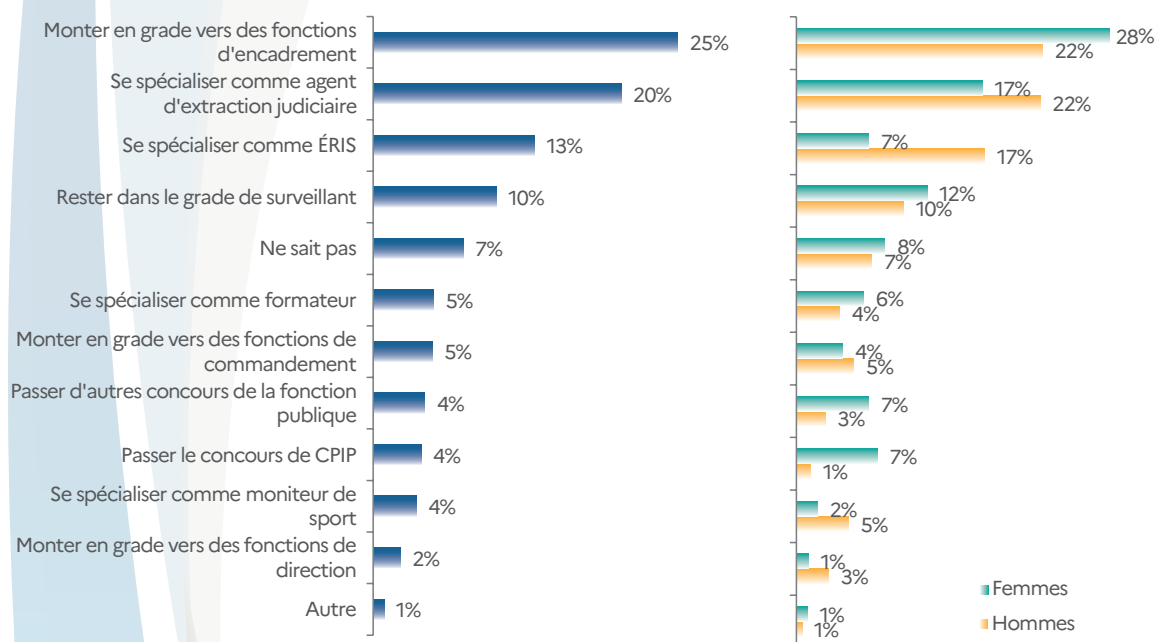
Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Comme cela est habituellement relevé, les répondants sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (50%) et, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier de surveillant (25%). Loin derrière, les agents mentionnent également le salaire (8%). Les autres items sont cités par 1% à 5% des répondants.

Ainsi, les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitaire : en effet, ils sont bien moins nombreux à vouloir intégrer la formation pour les valeurs et les missions du métier de surveillant (35%) que pour la situation qu'il peut leur procurer (62%).

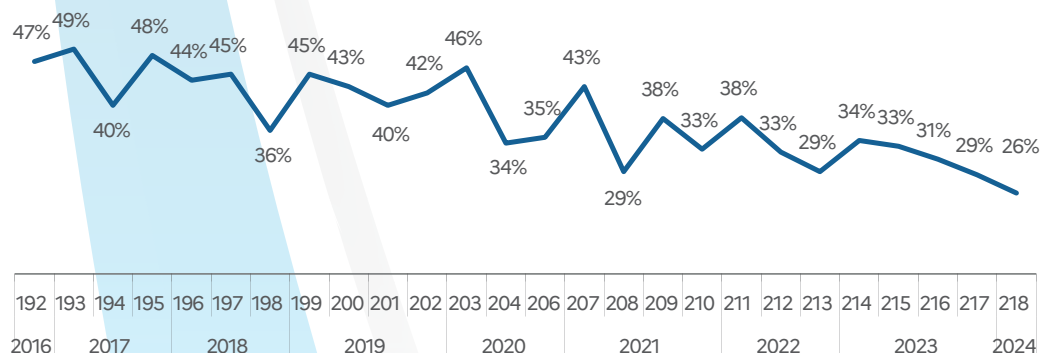
Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



La montée en grade vers des fonctions d'encadrement constitue la première perspective professionnelle des élèves en début de formation, avec 25% de citations. Derrière elle, la spécialisation en tant qu'agent d'extraction judiciaire est mentionnée par 20% des élèves. Enfin, arrive en troisième position la spécialisation en tant qu'agent ÉRIS (13%). Par ailleurs, 10% des répondants envisagent de rester dans le grade de surveillant, et 7% ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière. Les autres items sont cités dans de moindres mesures (1% à 5%).

Les perspectives peuvent différer selon le genre : nous remarquons d'importants écarts entre les réponses des hommes et des femmes concernant certains items. Les femmes souhaitent davantage monter en grade vers des fonctions d'encadrement ou passer des concours. À l'inverse, les hommes répondent bien plus fréquemment vouloir se spécialiser comme agent ÉRIS (2,5 fois plus) ou encore comme agent d'extraction judiciaire.

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité entre 2016 et 2023 – Proportions



Les élèves de la 218^e promotion sont 26% à mentionner une expérience dans un métier de la sécurité. C'est la plus faible valeur jamais observée depuis la 192^e promotion, et cela s'inscrit dans la continuité de la tendance observée depuis lors, c'est-à-dire une baisse des proportions d'élèves à avoir déjà travaillé au sein d'une force de la sécurité avant d'intégrer la formation de surveillant.

En tête des métiers cités, nous retrouvons celui d'agent de prévention et de sécurité (14%), ainsi que ceux d'agent de sécurité incendie et de militaire (8% chacun). Ensuite, les répondants déclarent avoir exercé en tant que policier national/gardien de la paix (3%), gendarme (2%) et sapeur-pompier (2%), ou encore policier municipal (1%).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

MAI 2024

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Jean-Philippe MAYOL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE, Lucie DUBOUILH

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99